

## LE DOMAINE DE GRANDCHAMP

Une abbaye de Prémontrés, placée sous l'invocation de Notre-Dame, fut fondée à Grandchamp, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. D'après l'abbé Gautier, le célèbre monastère avait été, en premier lieu, établi à Curé ou Curet, hameau proche et dépendant de Grandchamp.

L'abbaye de Grandchamp, brûlée par les Calvinistes en 1585 et reconstruite aussitôt, fut encore la proie des flammes, par accident, en 1680.

Ce monastère prospère, rebâti sur ses anciennes fondations, perdit peu à peu de son importance. Trois siècles plus tard, un château est édifié à l'emplacement des bâtiments conventuels.

Le Château de Grandchamp et ses dépendances, sont formés d'une partie des anciens bâtiments de l'abbaye, reconstruits en 1680, et détruits partiellement à la révolution.

L'église de la commune, ancienne chapelle de l'abbaye, située près du château, fut bâtie en 1214 ; ce petit monument présente dans son ensemble, un certain intérêt.

Une pieuse relique, le chef de Saint-Saturnin, en grande vénération, attirait de très loin de nombreux pèlerins.

Par concordat du 4 décembre 1681, le service divin et la messe conventuelle furent transférés au collège des Prémontrés à Paris (une inscription l'indique dans l'église de Grandchamp).

L'ancienne église abbatiale, qui servit pendant longtemps d'église paroissiale, fait désormais partie d'un domaine privé.

L'église Saint-Blaise de Grandchamp, au lieu-dit de Curé a été détruite au début du XIX<sup>e</sup> siècle en même temps que le cimetière paroissial. Désormais Grandchamp, tout comme le village du Tartre Gaudran, dépendent de l'église et du cimetière de La Hauteville.



Bois Champeau

### SOYEZ RESPECTUEUX DES RECOMMANDATIONS DU RANDONNEUR

« Le randonneur ne laisse derrière lui, que la trace de ses semelles »

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne
    - Se renseigner sur les périodes de chasse
    - Tenir les chiens en laisse
    - Ne rien jeter, emporter ses déchets
    - Ne pas allumer de feu
    - Respecter les propriétés privées
  - Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret
  - Rester prudent lors de franchissements d'axes routiers
  - Observer en tout lieu et toute circonstance le Code de la Route
  - En vélo : porter un casque et dépasser avec précaution
- les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires

### EN CAS D'ACCIDENT

Prévenir les secours, dès que possible :

- 112 : N° d'urgence européen (24h / 24)
- 15 : SAMU - 17 : Gendarmerie - 18 : Pompiers

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**  
OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS  
4, Place de la Tour - 78550 HOUDAN  
Tél. 01 30 59 53 86 - Mél : [otph@cc-payshoudanais.fr](mailto:otph@cc-payshoudanais.fr)  
Site : [www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)



Retrouvez le patrimoine naturel, culturel, architectural  
ou encore les artistes, artisans et producteurs locaux  
dans notre guide touristique.

Signalez-nous au plus vite toute difficulté majeure  
rencontrée sur le parcours.



Vallée de la Vesgre  
**GRANDCHAMP**

## Sur les terres des Prémontrés...



Bois de pins



10,2 km - 3h25 (sur la base de 3km/h)

Parking : devant la mairie de Grandchamp,  
en bordure de la D983



Domaine de Grandchamp

Conception graphique : trente-fevrier@orange.fr - Optimum Impression

- 1 Départ : prendre à droite, la route de Curé, en sortant du parking.
- 2 Tourner ensuite sur le premier chemin à droite et le suivre sur environ 1km. Après avoir longé le petit bois de pins sur votre gauche, tourner à gauche à l'intersection. Arrivé à la route Grandchamp/Le tarte Gaudran, tourner à droite.
- 3 Au prochain carrefour, quitter la route goudronnée et prendre en face, le chemin de terre. Poursuivre sur environ 1,3 km. Après être passé à proximité de la Butte de Beauterne, aborder la descente vers la plaine.
- 4 Au carrefour situé à hauteur de l'entrée vers le hameau de Beauterne, prendre à droite.
- 5 Après avoir longé les pâturages, tourner à droite en direction de Champeau, jusqu'à la route D983.
- 6 Traverser prudemment la route et prendre en face en direction de la Hauteville. Tourner à la première route à gauche (route d'Adainville) et passer devant le **domaine de Grandchamp**.
- 7 Au prochain carrefour, prendre à droite, le GRP Yvelines. A la fourche, quitter le GRP Yvelines et emprunter le chemin de droite.
- 8 A la sortie du bois, prendre à droite vers la Hauteville. Longer la petite aire de détente et poursuivre le chemin jusqu'à la route goudronnée.
- 9 A l'intersection, prendre à droite jusqu'au prochain croisement.
- 10 A l'intersection, escapade possible (10 min pour 500 m aller-retour) en prenant à gauche pour aller admirer l'**église Sainte-Marie-Madeleine**. Celle-ci est commune aux trois villages de Grandchamp, Le Tartre Gaudran et la Hauteville. Revenir sur vos pas, prendre la route de Grandchamp pour revenir vers la mairie de Grandchamp. Traverser la D983 avec précaution, pour rejoindre le parking de départ.

